Jean Hyacinthe Malafosse

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1769

Né à Chanac (Lozère) , le 1750

Mort a , le

---

frère de Louis

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

A. CHÉRON ET G. DE SARRET DE COUSSERGUES

Une Seigneurie en Bas-Languedoc

COUSSERGUES
ET LES
SARRET

PRÉFACE
DE
MAURICE CHAUVET

AVEC 45 PLANCHES HORS TEXTE

BRUXELLES
IMPRIMERIE HAYEZ, S. P. R. L.
112, rue de Louvain, 112

1963

CHAPITRE XII.

LOUIS II.

Nous avons été tentés, devant l'abondance des documents concernant la longue vie de Louis, de scinder cette existence en plusieurs périodes, traitant successivement le marin, l'émigré, l'homme politique, le chef de famille. C'eût été, peut-être, accorder trop d'importance à une génération qui, tout comme les autres, maintint et conserva la tradition des Sarret.

Nous y avons renoncé, préférant laisser le temps dérouler devant nous les images variées, les aspects changeants d'une longue vie pétrie d'honnêteté.

Comme ses frères, Joseph-Louis-Henry naquit à Béziers, dans l'hôtel des Sarret-Gaujac, le 29 juillet 1759. L'abbé Farret, curé de Saint-Félix, le baptisa le 2 août; parrain et marraine, Joseph Azéma et Louise Crassous servaient dans la maison du baron de Coussergues, père du nouveau-né.

Une multitude de nourrices se relayèrent auprès de lui pendant trois ans. Ces changements de régime en firent un enfant délicat, voire chétif jusqu'à l'âge dit de raison.

Il fit ses premières classes à la maison avec des précepteurs qui instruisirent également le petit Gaspard, mais le baron de Coussergues souhaita assez vite pour ses cadets l'instruction qu'il avait eue lui-même et qu'il baptisait d'« éducation publique », c'est-à-dire l'internat dans un établissement religieux. Son choix se porta sur le collège de la Trinité, tenu par les pères de l'Oratoire à Lyon, ville où les Joubert avaient parenté et relations.

Les deux garçons, âgés de 11 et de 10 ans, y arrivèrent à la rentrée de 1770, le 8 octobre.

Voici ce que nous savons de cette éducation publique. Les prix tout d'abord : assez bas, à première vue — 102 livres par trimestre ou quartier — ils atteignaient en fait 440 livres et plus avec le blanchissage, la chandelle, les livres de classe (dictionnaires exceptés), le perruquier, les frais d'infirmerie et les leçons particulières.

Chaque élève apportait son trousseau : 2 habits, 1 robe de chambre, 1 peignoir, 3 paires de draps, 18 chemises et autant de serviettes, mouchoirs, cols et chaussons. Et, bien entendu, couvert, gobelet d'argent et autres nécessités.

On se levait à 5 h 45, hiver comme été; les cours occupaient 4 heures, l'étude en durait 5 et le reste du temps était savamment partagé entre les repas, les récréations et les exercices religieux. De plus, la messe, quotidienne et obligatoire ainsi que les litanies de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. La prière du soir était récitée en commun puis, dans le silence, chaque pensionnaire — ils étaient 200 — regagnait sa cellule où, prudemment le surveillant l'enfermait.

La direction autorisait une sortie par mois, ce qui permit, un beau jour de décembre 1772, à Louis et à Gaspard d'aller contempler une bête rare de passage à Lyon : l'éléphant.

Louis fit tout de suite de très bonnes études et, dès 1772, chaque distribution de prix lui constituait une petite bibliothèque dont il n'était pas peu fier. C'est en latin et en français qu'il était le meilleur, mais à ses dons naturels doublés d'une excellente mémoire il savait apporter une application et une conscience que nous retrouverons dans toute son existence.

Un de ses professeurs l'avait surnommé : *aquila inter aves*. Même écho pour ce que l'on appelait alors la conduite; nous en citerons un, il est de 1773 : « M. de Coussergues. Il fait tout à merveille, très bon en tout, je ne puis en rendre que de bons témoignages »; le bulletin est signé : Malafosse, de l'Oratoire.

Le pauvre Gaspard faisait triste figure auprès de ce brillant aîné. En cinq ans d'internat il ne récolta que deux accessits de consolation qui ne récompensaient que sa jolie écriture et sa bonne humeur. Mérités cependant, car il était affable, doux, aimable, jamais envieux tandis que Louis se montrait assez vif de tempérament, parfois même emporté.

Les deux frères revinrent définitivement à Coussergues aux vacances de 1775. Désirant les perfectionner dans le latin et les mathématiques, leur père leur donna un jeune capucin « si humble, si modeste ». Il s'appelait François Chabot : c'est le fougueux conventionnel qui périt sur l'échafaud avec Danton le 31 mars 1794.

Mais déjà germait en Louis l'appel de la mer et, à la fin de 1776, il déclara à son père que « sa famille ayant été constamment militaire il désirait servir le Roi dans le corps de la Marine Royale ». Un Sarret marin, deux même puisque Gaspard manifestait le même désir, cela ne s'était jamais vu. Par souci d'honnêteté il souligna, dans ses mémoires, que le bel uniforme que portait son cousin de Montalet, déjà enseigne de vaisseau, avait ajouté un brin de coquetterie à sa vocation.

Antoine-Henry de Sarret s'adressa donc à M. de Sartine et le 11 avril 1777 il fut informé que son fils était destiné au port de Toulon comme

Jacques **MALAFOSSE**
23, boulevard Gambetta
F-34450 VIAS
tel: 67 21 56 28
fax: 67 21 59 31

Révérend Père Michel CALAMY

2, rue des Linandes Oranges

95000 CERGY

Vias, le 26 Juin 1996 ←

cher Père
- j'ai écrit un mot d'excuse en raison de la date... nous écrirons avec retard.
- D'autre part, vous les gens pourriez-vous envoyer une enveloppe timbrée...
Amitiés
Michel

Mon Père,

Au cours des recherches généalogiques que j'effectue, j'ai eu l'occasion de consulter un ouvrage traitant de l'histoire des SARRET de COUSSERGUES.

L'un des membres de cette famille a été interne au collège de la Trinité, tenus par les pères de l'Oratoire à Lyon, en 1770. Il se trouve que l'un d'eux, cité par le dit ouvrage à la page 98, porte mon patronyme: "Malafosse, de l'Oratoire," comme vous pourrez le constater à la lecture des photocopies que je vous adresse ci-jointes.

La maison Philippe Méri avec laquelle j'ai pris contact, m'a communiqué vos coordonnées en m'indiquant que vous étiez en charge des archives de l'Ordre. C'est la raison pour laquelle je me suis permis de m'adresser à vous pour vous demander si vous pourriez me communiquer des renseignements sur ce personnage.

Je vous en remercie par avance, en vous priant d'excuser ce que ma démarche pourrait vous occasionner de dérangement.

Je vous prie de croire, mon Père, en mes sentiments respectueux.

Malafosse

Jacques MALAFOSSE

? cf dossiers Bonnardet.

M. 228 B

Jean Hyacinthe Malafosse, laïc, 19 ans
diocèse de Mende
entré 21 sept. 1769
200# pension

Le Confrère Jean Hyacinthe Malafosse

MM 617 P 129 **N** 4642 =
Le confrère Jean Hyacinthe Malafosse, laïc
né à Chanac, dioc. Mende, près de 19 ans (Lozère)
fils de feu Louis Malafosse, avocat et Jeanne Blanquet

humanités et rhét. aux Doctrinaires de Mende, phil. au collège royal de Toulouse

entré à Paris le 22 sept. reçu 6 oct. 1769

pension 200#

M. 228 B
Jean Hyacinthe Malafosse, laïc, 19 ans
Diocèse de Mende
entré 21 sept. 1769
200# pension

MM. 614 , **page** 113 , **N°** 755.
Le confrere Jean Hyacinthe Malafosse, Laic
Né à Chanac, Diocese de Mende, 19 ans
Fils de feu Louis Malafosse, Avocat, et de Jeanne Blanquet.
Humanités jusqu'en Rhetorique au college de Mende
sa philosophie au college Royal de Toulouse
Entré à Paris le 22 Septembre, vêtu le 6 octobre 1769
Pension : Il a promis de payer 200# de Pension

MM. 612 , **page** , **N°** 1982 de ma copie
Le Confrère Jean Hyacinthe Malafosse, laïc
Né à Chanac, dioc Mende, 19 ans
Fils de feu Louis Malafosse avocat et Jeanne Blanquet
Humanités aux Doctrinaires de Mende et phil. au collège royal de Toulouse
Entré à Paris le 22 sept , vêtu le 6 oct. 1769
Pension :

M.M. 607, 5 catalogue N 1143 =
Jean Hyacinthe Malafosse, du diocèse de Mende, entré à Paris en 1769

Mon catalogue =

Jean Hyacinthe Malafosse, du Diocèse de Mende, entré à Paris en 1769. Sorti.